

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58.

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY**

**OBJET : LOGIREM SA d'HLM : aménagement des espaces extérieurs de la résidence "La
Treille" à La Ciotat - 2e tranche.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, la SA d'HLM LOGIREM, domiciliée 111 boulevard National - BP 60204 - 13302 Marseille Cedex 03, sollicite une subvention départementale de 40 000 € pour accompagner la seconde tranche des travaux d'aménagement des espaces extérieurs de la résidence "La Treille" avenue Guillaume Dulac à La Ciotat.

Grâce à une démarche participative, la LOGIREM, la Ville de La Ciotat et leurs partenaires ont la volonté de donner une nouvelle identité résidentielle au site et de créer un nouvel espace du "bien vivre ensemble".

Vous trouverez en annexe II au rapport la présentation du détail du projet et le plan de financement des travaux qui seront engagés par la société, pour un coût prévisionnel TTC de 165 480 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL